

Croquis d'élection

Autor(en): **Mex, Alphonse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A LAUSANNE, AU BON VIEUX TEMPS

(A travers les mannaux) 1er article

COMMENT vivaient nos aïeux ? Quelles étaient leurs mœurs et leurs habitudes ? Leur règlement de police ? Vous trouverez la réponse à toutes ces questions dans la série d'articles dont nous commençons aujourd'hui sous ce titre la publication, et que nous devons à l'obligeance d'un ami du Conteur, M. Ch. Mamboury, de la *Bibliothèque pour tous*, à Lausanne. Extraits de nos vieux mannaux, ils donneront une idée exacte de la manière de se comporter des Lausannois des 17e et 18e siècles. Il sera intéressant de comparer l'appareil judiciaire de cette époque avec celui dont nous jouissons. A la lecture de ces récits et de ces faits, pris sur le vif, nos lecteurs penseront comme nous que nous n'avons pas à regretter dans tous les domaines le *bon vieux temps*.

On trouvera parfois en italique les explications nécessaires à la compréhension du texte. Nous respectons naturellement style et orthographe.

16 May 1682. — La Bondaz pour avoir vendu du beurre à un prix excessif condamné à 7 fl. 6 sols de bamp (amende).

15 août 1682. — Corbaz. On luy reiterera deffense de loger du monde ny de tenir bouchon (cabaret) à peine de chastiment et pour l'imprudence qu'elle a commis, présentement envoyée en prison d'où elle ne sortira qu'elle n'ait demandé pardon. (Elle avait dit des mauvais propos au métrail, inspecteur des marchés.)

26 septembre 1682. — Pour les paroles respectueuses que Georges Bibouz a proféré contre son père, il est condamné aux prisons pour vingt quatre heures. On s'informera du subject de leurs difficultés.

12 déc. 1682. — La Vve de Monsr Roux ayant proféré quelq. parole de mespris contre Monsr le bauderet De Saussure en fonction de sa charge sera asprement censurée et luy demandera pardon et sans que (quoi) ny égard à son sexe elle sera envoyée en prison.

5 juin 1684. — Pour les desbauches et débordement de Louyse DeLysson et particulièrement pour avoir déserté le service de Monsr le Bauderet de la Cité, elle sera envoyée en prison pour vingt quatre heures et congédiée sans ressource. (Chassée de la ville sans rémission, mais pas sans argent, on donnait un pécule dans ce cas.)

24 mars 1685. — Moyse Desponts ayant été trouvé buvant au cabaret pdt le presche du soir et proféré des déments aux officiers (agents) qui le trouvoient est condamné à 5 fl. en leur faveur.

15 juin 1686. — Jaques Vullieux pr avoir maltraité Monsr le bauderet De Saussure condamné à la prison jusqu'à samedi soir d'où il ne sortira qu'il n'ait payé les dépends et luy demandera pardon.

Paul Panblan toléré jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre mareschal propre à ferrer les chevaux. (Ce Pamblanc n'était donc pas comme les autres bourgeois de Lausanne.)

8 février 1687. — Deffence a Susanne Guex de s'aller plus placer dans le banc de Made Descombes la conseillère au temple de St François au deffaut de quoy Made Descombes la pourra faire sortir par les officiers (police).

1er mars 1688. — Mme la vefve De Saussure renvoyée à vérifier (prouver) les insultes que Made Anne Saucou luy a fait au temple de St François (a propos) de la cession du banc. (Les contestations à propos des places dans les Eglises étaient fréquentes — tempora mutantur.)

1er novembre 1688. — Le faiseur de chandelles qui demeure chez le St Achard est congédié pour plusieurs raisons (on ne les donne pas).

30 juin 1692. — Les marqueurs d'étoffe et tondeurs (tailleurs) donneront une spécification de la quantité et qualité des étoffes qui se fabriquent dans cette ville et le nombre des maîtres et mestiers qui s'y travaillent pour faire réponse a une lettre recuee de Berne de la Chambre de Commerce dattée du 25 juin 1691

(pas pressée, la réponse) ce dont Monsr le Bourcier prendra soin.

En faisant réponse on fera aussi entendre a dite Chambre de Commerce la grande perte et préjudice que causent a nos manufactures ceux qui exigent le péage en gardant une rigueur qui a contrainst plusieurs de nos manufacturiers de se retirer. (A suivre).

Voirie. — Un balayeur est en train d'amoneeler la boue en petits tas bien réguliers. Un de nos bons myopes, allant à tort et à travers, se met à marcher au beau milieu. Le balayeur, avec abattement :

— Echinez-vous, avec ça, à faire de jolis tas de boue bien propres !

CROQUIS D'ELECTION

UN wagon de troisième classe transportait plusieurs notables de la province qui revenaient de la capitale. En démocratie, — ceci dit en passant, — les grands personnages affectionnent les petits cafés et les compartiments de troisième. Ils s'y trouvent à l'aise et leur popularité a tout à gagner au contact de l'électeur.

Il y avait là, dans un nuage de fumée âcre, où l'odeur prenante du grandson fort se mêlait au parfum exotique des gold-flags, un ensemble de figures intéressantes et curieuses, de quoi tenter le talent d'un dessinateur ou la fantaisie d'un caricaturiste !

Sur un banc, l'on causait « députation ». En pouvait-il être autrement à l'approche des élections ? Comme dit Madame Héloïse, la femme d'un brave syndic du Gros-de-Vaud, « il y a un mois où tout le monde est en folie : les matous qui font de la musique de chambre et les époux qui font de la politique de cave ! »

Ils étaient trois qui parlaient tour à tour et parfois en même temps, à haute voix, en soulignant de gestes énergiques des phrases courtes et incisives. Arbitres des destinées de la république, pénétrés du sentiment de leur importance personnelle, ils semblaient être les seuls au monde à porter le poids des responsabilités. Accoudés dans un coin, indifférent aux enthousiasmes sacrés, un quatrième figurant ronflait, ponctuant de ses points d'orgue les arguments majoritaires. Sur l'abdomen imposant du dormeur, à chaque inspiration profonde de son souffle bruyant, d'indécentes breloques « dix-huit carats » dansaient le tango du rêve. Mais laissons cet homme d'affaires véreux nous donner l'illusion du sommeil du juste ; au moins dans cet état, n'est-il pas dangereux pour son prochain ! Quant au trio verbeux, qu'il continue à élaborer, sans crainte, la liste du « progrès social », car les parois sont sourdes et les voyageurs distraits ! A côté, le Zofingien amoureux n'a d'yeux que pour la jolie brune d'en face et, plus loin, deux « étrangers », — un thurgovien et un valaisan, — s'observent discrètement en lisant les dernières nouvelles.

L'un des bavards, le plus petit, — et non le moins intelligent, à en juger par la courbe du nez et le développement du front, — se révélait fin et autoritaire.

— Laissez-moi faire, disait-il, et vous serez servis à souhait ; la démocratie est femme, elle veut être courtisée mais, comme l'épouse de César, elle est au-dessus de tout soupçon ! Vous prétendez qu'on ne veut pas de Janus pour député, cela se peut ; cependant, je me charge de le faire passer comme une lettre à la poste !...

— Et comment ? questionna le second, qui était chauve et portait des lunettes à monture d'écaille.

— D'abord, toi, Piron, répondit le premier, tu sais bien que si Janus est élu, « on » te fera nommer juge ou voyer à la première vacance. Occupe-toi donc de la fanfare et amène tes cuivres au scrutin ! Nous doublerons, cette année le subside communal pour achat d'instruments.

Telle une note de bombardon, le ronflement sonore de l'homme de loi éclata fort à propos en cet instant précis.

Et le troisième compagnon, long, mince, pâle et blond, se mit tout à coup à bégayer péniblement :

— Ce... ce... se... se... sera dur !

— Rassure-toi, Janus, s'empressa de déclarer

d'un ton convaincant, le petit homme au nez busqué qui méritait le titre de « grand coulisier » de la politique, rassure-toi, avec un chef de manœuvre de ma trempe, tu feras un bon chef de train, car le convoi ne déraile pas facilement si l'aiguille est bien faite !

Le bégue était le candidat !

Au même moment, le contrôleur entra et réclamait tous les billets.

D'un geste instinctif, ils mirent la main à la poche du gilet. Le Zofingien retira le pied qu'il avait trop avancé et le dormeur, réveillé en sursaut, s'écria joyeusement en se frottant les yeux :

— Quelle belle journée pour le parti !

Alphonse Mex.

POURQUOI ON LES AIME

IL pleuvait. Les globes électriques défilaient, reflétés par l'asphalte luisant des trottoirs. Dans le tramway rôdait une haleine défranchie faite de tabac froid, de parfum de bon marché, de mauvaise humeur et de pastilles pour les bronches. Un inspecteur, poli et soupçonneux, déplaçait patiemment les petits torchons de papier que lui présentaient des mains nonchalantes.

Alors, quelques étudiants sont entrés, joyeux, bavards, turbulents et très en train. Ils firent une ovation au contrôleur parce qu'il avait une bonne tête et poussèrent de grands cris à la vue de la superbe casquette à fleurons de « l'amiral » comme ils nommaient l'inspecteur. Avec une insolence charmante et naïve et de petits rires de bonne humeur, ils tinrent, durant tout le trajet, des propos paradoxaux et fous sur le président de la république, qu'ils traitaient de gentil garçon, sur la dureté de la vie, la malice des temps et la rapidité générale. Tout cela avec des mots rares, des moues dominatrices, des jugements très haut perchés, des casquettes de travers et des mines superbes de bien-être et de santé.

Le compartiment tout entier les accepta en souriant et changea de physionomie. Les visages se détendirent et le tramway prit un petit air en goguette. Le contrôleur tira sur sa ficelle avec des gestes inédits, le conducteur eut des coups de manivelle qui frisaient la haute école ou la prestidigitation.

C'est qu'on aime bien nos étudiants. Non pas tant parce qu'ils représentent l'avenir du pays et un tas de choses impressionnantes qu'on répète dans les discours. Mais plutôt parce qu'ils sont le dernier refuge de la fantaisie aux jolis grelots périmés. Pourtant, ils ne connaissent plus la douceur de vivre des temps révolus et le problème de la miche quotidienne se pose pour eux avec une singulière gravité.

C'est égal ! Ils sont admirablement jeunes, insouciant quand même, dénués de sens pratique parce qu'il n'en ont pas besoin pour quelque temps encore, pressés de rire de tout pendant qu'ils le peuvent et libres, oui, tout à fait libres. Et c'est cela leur grand attrait.

Impertinents et frondeurs avec une fougue si aimable et si généreuse qu'on leur pardonne, on sent, au milieu de la vie de tout le monde, qu'ils n'ont encore ni rien ni personne à ménager. La fantaisie a besoin d'indépendance pour s'épanouir et la leur ne connaît pas d'autres bornes que les cours à suivre et les examens à passer.

C'est pour cela que tant d'indulgence les entoure. On les regarde, on les écoute, on les juge comme des êtres à part, des êtres éphémères et miraculeux qui connaîtront trop tard le prix de ce qu'ils vont quitter. J. P.

Si vous ne voulez pas... — La scène se passe à 2 heures du matin. Un quidam sonne à tour de bras à la porte d'un pharmacien de Lausanne. Le commis, les yeux bouffis de sommeil, ouvre au bout de quelques minutes :

— Qu'y a-t-il ?

— Je voudrais pour 10 centimes de camomilles.

— Comment ! c'est pour cela que vous me réveillez ?

— Ah ! vous savez, si ça vous fâche, j'irai en acheter chez le voisin.

Ne bougez plus. — Un photographe prenait dernièrement la tour de Gourze. Après avoir arrangé son appareil, au moment de découvrir l'objectif, il adressa au monument cette sage recommandation : « Ne bougez plus ! » Ce que peut la force de l'habitude !